

Epictète
Entretiens II, V, 4-17

Pascal Dupond

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Au début du passage, Epictète rappelle ce qui est pour chacun l'affaire <ergon> principale de la vie » – le seuil de la sagesse - : la distinction entre ce qui dépend et ce qui ne dépend pas de nous.

Ce qui dépend de nous : « la volonté » <proairesis> ou, comme le dit I, XXII, 10, « la volonté et les actes volontaires » <proairesis kai panta ta proairetika>, c'est-à-dire non pas un vouloir qui reste purement intérieur (et qui ne serait alors qu'un souhait ou une velléité) mais un vouloir agissant dans le monde

Ce qui ne dépend pas de nous : « les choses extérieures », c'est-à-dire selon I, XXII, 10, 858 « le corps et ses parties, les biens, les parents, les frères, les enfants, la patrie, et en général tous les membres de notre communauté » - mais aussi : le résultat de nos actes

Cette distinction permet seule d'avoir une compréhension juste de ce que signifient bien et mal : il n'y a de bien et de mal que « dans les choses miennes » <en tois emois> [I, XXIX, 4, 873 : « C'est une loi instituée par Dieu ; il dit : "si tu veux un bien, prends le en toi même" »]. Le bien et le mal ne sont que dans la disposition du vouloir. Le bien consiste à « [maintenir] la partie directrice de l'âme en accord avec la nature », la nature raisonnable de l'homme et la

nature raisonnable de l'univers. Epictète le dit en 6 : la négligence est un mal, cela signifie : elle est contraire à la nature

Le bien est pour Epictète inséparable de l'utile comme le mal du dommage [I, XXII, 1, 857 : « Qui d'entre nous n'admet que le bien est chose utile, souhaitable, à rechercher et à poursuivre en toute circonstance ? » ; II, VIII, 1, 898 : « Dieu est utile ; le bien aussi est chose utile... »]. Il n'y a aucune différence entre le bien, notre bien et notre intérêt (II, XXII, 15)

Souvenir de Socrate qui montre à Polos que si l'injuste est « plus laid » <aischion> que le juste, il est aussi plus désavantageux.

Voilà ce qu'il faut « dire », voilà le théorème qu'il faut se répéter, car ce sont toujours nos jugements, explicites ou implicites qui nous font agir.

Cette distinction s'applique dans les trois domaines de la philosophie, assentiment, désir et action. Notre passage concerne son application dans le domaine de l'action.

Le souci d'Epictète est de rectifier les conséquences erronées que l'on pourrait tirer, pour l'action, du théorème selon lequel bien se trouve en ce qui dépend de nous : si les choses qui nous sont étrangères ne sont ni un bien ni un mal, nous pouvons, semble-t-il, les négliger, user d'elles, agir avec négligence.

Sans doute s'agit-il aussi de montrer que la doctrine du destin (établie par la physique) n'autorise pas l'inaction et que l'argument paresseux est invalide.

L'interlocuteur d'Epictète pose une question qui laisse entendre que, pour lui, l'indifférence des choses qui nous sont étrangères (qui ne sont ni un bien ni un mal) implique l'indifférence dans la façon d'user d'elles (qui ne serait elle aussi ni un bien ni un mal), et autorise ainsi la négligence dans l'agir.

Epictète répond que l'action est « bipolaire » : par son objet, la situation où elle s'inscrit, donc aussi par son résultat, elle tient des choses étrangères et elle est donc indifférente. Mais par son principe, elle tient de la volonté, elle nous est intérieure et elle est donc qualifiable comme bonne ou mauvaise. La négligence est un défaut du vouloir et elle est donc un mal.

Dans la mesure où son action réunit ces deux pôles, l'agent doit faire preuve d'attention, mais aussi de calme et d'équilibre – d'attention en tant que l'action est sienne par son principe, de calme et d'équilibre en tant que l'action inscrite dans le monde lui devient étrangère et passe du côté des choses indifférentes.

Cette distinction des deux pôles de l'action permet aussi de comprendre pourquoi la liberté et la moralité de l'agent sont inséparables : rien dans le monde ne peut faire obstacle à la qualité morale de l'action ou renverser la qualité morale de l'action que l'homme pose dans le monde ; une action ne sera jamais bonne ou mauvaise *malgré moi*, ou *malgré ma volonté*, elle sera toujours telle *par ma volonté* ; l'aspect par où l'action est qualifiable comme bonne ou mauvaise est aussi l'aspect par où elle est qualifiable comme libre, sans obstacle ou entraves ; l'aspect par où elle est passible d'obstacles est aussi l'aspect par où elle cesse d'être qualifiable moralement.

Ce qui nous rend bon ou méchant dépend entièrement de notre volonté. Une action ne reçoit aucune qualification morale de ses effets ou de son résultat.

C'est une réponse à la tragédie. Dans la tragédie, ce n'est pas l'intention, c'est l'inscription de l'action dans le cours du monde qui la rend innocente ou coupable ; c'est toujours trop tard, quand les jeux sont faits, que le héros tragique découvre la qualité morale de son action. Pour le stoïcisme, c'est toujours dans l'intention ou le principe de l'action que réside la faute ou le bien ; le monde ne rend jamais fautive une action bonne dans son principe.

Il s'agit donc de partager l'action entre ce qui dépend et ne dépend pas de nous afin de rassembler notre attention sur ce qui dépend de nous.

Dire qu'une action est « eph'èmin » cela veut dire trois choses :

1/ elle relève dans l'agent d'une « causalité propre » qui appartient à l'homme comme à tous les êtres de l'univers : un cylindre ne dévale pas la pente de la même façon qu'un cône ; voir Cicéron, *De fato*, XVII-XIX, 488-490

2/ elle relève d'une spontanéité, causalité spécifique des vivants (ils agissent d'eux-mêmes <ex éautôn> selon leur nature

3/ elle relève d'une liberté, qui est un pouvoir d'agir conformément à la nature ou à la raison, ou bien contre la nature et la raison

A la différence de l'animal dont le comportement est régi par sa nature, l'homme relève de lui-même, la responsabilité de sa vie lui est remise [II, VIII, 21-23, 900] ; l'homme a le singulier privilège de pouvoir agir « contre nature » [Marc Aurèle (MA), *Pensées*, IX, 9, 1215 : il est étrange/terrible <deinon> que la partie intelligente puisse se retourner contre la nature]; il est donc aussi responsable de sa conformité à la nature ou à la raison.

Que signifie, pour l'homme, agir conformément à sa nature ?

II, VI, 9, 894 [Epictète cite Chrysippe] : « tant que l'issue est douteuse, je m'attache toujours aux objets les plus propres à me faire atteindre mes fins naturelles ; car Dieu m'a fait tel que je choisis ces objets... »

II, X, 5-6, 904 [citation de Sénèque] : « puisque nous ne prévoyons pas, il convient de nous attacher à ce qu'il est le plus naturel de choisir parce que nous sommes nés pour un tel choix »

II, II, 20, 887

Manuel, XXXII, 1123 : « ... tout ce qui surviendra est indifférent et ne te concerne nullement ; quelle qu'en soit la nature, il t'appartiendra d'en tirer un bon parti, sans que personne puisse t'en empêcher »

Voir aussi MA, IX, 31 : « ... que ton impulsion à agir, que ton action ait pour fin le service de la communauté humaine, parce que cela est pour toi conforme à ta nature »

1/ *vouloir* agir conformément à notre nature *raisonnable* et *sociable*

L'homme est une partie de la société (comme il est une partie du tout) ; il est apparenté à tous ceux qui comme lui, sont des enfants de Zeus ; et c'est pourquoi il agit en vue de sa propre utilité en agissant en vue de l'utilité des autres (I, XIV, 17, 843 : celui qui prête serment à César promet de faire passer César avant lui-même ; celui qui prête serment à dieu promet « de faire plus de cas de soi-même que de toute autre chose » ; I, XIX, 11-14, 853-854 ; II, XXII, 20, 946)

2/ ensuite *délibérer* avec soin pour savoir comment agir ici et maintenant pour agir conformément à la nature [II, XVI, 15, 920], - en d'autres termes, déterminer en chaque situation le skopos, ainsi que les moyens qui sont à notre disposition pour atteindre ce skopos, selon la vraisemblance¹,

3/ rester ferme dans la résolution prise,

4/ mais aussi infléchir l'action entreprise si un obstacle se présente (MA, VIII, 32, 1206).

Quand ces conditions sont satisfaites, l'action est achevée, quelle qu'en soit le résultat.

1 Sénèque, *Des bienfaits*, IV, 33, 2 : « Nous ne pouvons jamais attendre pour agir que nous ayons la compréhension absolue certaine de toute la situation. Nous allons seulement par le chemin dans lequel nous conduit la vraisemblance. Tout devoir <officium> doit aller par ce chemin : c'est comme cela que nous semons, que nous naviguons, que nous faisons la guerre, que nous nous marions, que nous avons des enfants. En tout cela, le résultat est incertain, mais nous nous décidons néanmoins à entreprendre les actions au sujet desquelles nous le croyons, on peut fonder quelque espoir [...] Nous allons là où de bonnes raisons, et non la vérité assurée, nous entraînent »

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr